

## ARRETE DU PRESIDENT NR 73/2025 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE

### LA PRESIDENTE DU SYCOPARC

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 6 avril 2024, portant délégation à Madame la Présidente pour signer au nom et pour le compte du SYCOPARC tous contrats, conventions, baux de locations, lettres de commande nécessaires pour la réalisation de l'objet du SYCOPARC, et pour signer tous actes, pièces juridiques et comptables nécessaires au fonctionnement du SYCOPARC,

### ARRÊTE

Pour financer les éventuels besoins de trésorerie du Sycoparc, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du SYCOPARC décide de retenir l'offre de la CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE et de contracter auprès de cet établissement **une ligne de trésorerie interactive** d'un montant de 300.000 €, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : **300.000 €**
- Durée : 12 mois
- Taux : €ster + marge de 1.00 %
- Périodicité des intérêts : trimestriel
- Frais de dossier : 0,10 % du montant emprunté avec un minimum de 300 €
- CNU : 0,30%

Certifié exact et exécutoire sous ma responsabilité,

A La Petite Pierre, le 31 janvier 2025



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



Publié le 07/02/2025  
La Présidente,  
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

